

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en session publique ordinaire, à la Salle du Conseil et des Mariages,

Le VENDREDI 20 MARS 2026 à 10h00

ELECTIONS DU MAIRE & DES ADJOINTS

Ordre du jour :

- Election du Maire.
- Détermination du nombre des adjoints
- Election des Adjointes
- Désignation des conseillers communautaires
- Lecture de la Charte de l'élue local par le Maire

Questions diverses



Le Maire,

Alain POCHON